

METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGETIQUE AU SEIN DE SON ÉTABLISSEMENT

FORMATION SUR-MESURE

LIEU(X) DE FORMATION

Campus de Paris 6 ; Saint
Gratien (95) ; Dijon ou sur site
client

ACCESSIBILITÉ

Le site de formation est
accessible aux personnes à
mobilité réduite

RYTHME

Mini 4 jours
(28h - 7h par jour)

PRÉ-REQUIS

Connaître la chaîne de valeur
d'un hôtel

PUBLIC VISÉ

Responsable RSE ; gérant et
directeur d'hôtel

MODALITÉS ET DELAIS D'ACCÈS A LA FORMATION

- Prise de contact téléphonique
- Renseignements & construction du cahier des charges ad hoc
- Convention de formation intra-entreprise formalisée et signée avant démarrage
- Prise de contact de l'école avec les participants pour :
Validation des acquis avant l'entrée en formation (au plus tard 10 jours ouvrés avant le démarrage de la formation).
Le cas échéant, aménagements de l'espace de formation (cas des personnes en situation de handicap notamment)
- Les sessions ont lieu aux dates souhaitées par le client

OBJECTIFS

- Comprendre l'environnement législatif national et international en matière de sobriété énergétique
- Faire un tour d'horizon des postes énergivores sur la chaîne de valeur d'un établissement hôtelier
- Faire un audit énergétique de votre hôtel et construction du plan de sobriété énergétique
- Réduire la consommation énergétique des postes énergivores au sein d'un établissement hôtelier
- Être aux normes en matière de RSE et briguer des labels RSE (La Clé Verte ; Ecolabel européen...)
- Se tourner vers des sources énergétiques plus durables et investir dans les immobilisations ad hoc.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Les obligations législatives, réglementaires et normatives en matière de RSE appliquées aux établissements hôtelier (loi climat et résilience ; obligation d'affichage environnemental d'ici 2026...)
- Tour d'horizon des postes et immobilisations consommatrices d'énergies carbonées
- Intervention en entreprise : Audit énergétique et construction d'un plan de transition vers la décarbonation

MODALITÉS DE POSITIONNEMENT

- Entretien individuel de positionnement réalisé par téléphone au moment de la candidature

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

- Exposés et exercices d'application
- Cas pratiques
- Échanges d'expériences, conseils et bonnes pratiques du secteur
- Audit et démarche de consulting au sein de l'établissement du stagiaire/apprenant

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation formative des acquis avant le début de la formation ; en cours ; et en fin de formation
- Questionnaire de satisfaction en fin de stage
- Attestation de participation FERRANDI Paris délivrée à la fin du stage

LES RÉSULTATS OBTENUS

95,8%

Taux de satisfaction globale des stagiaires en Formation Continue en 2022/2023
(Très Satisfait/ Satisfait)

TARIFS ET FRAIS

Tarifification sur-mesure

CONTACT

Alexandre Barthelemy

06 58 71 20 51

abarthelemy@ferrandi-paris.fr

Les informations sur cette fiche sont données à titre indicatif.

Date de mise à jour : 20/10/2023

PARIS

FERRANDI Paris
28 rue de l'Abbé Grégoire
75006 Paris

une école de la



CCI PARIS ILE-DE-FRANCE